



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 39683

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le dispositif de santé périnatale. Un rapport récent de l'Association des utilisateurs de dossiers informatisés en pédiatrie, obstétrique et gynécologie (Audipog) fait état de la situation préoccupante en France de la périnatalité et de l'augmentation de la grande prématurité. Il constate un manque de maternités très spécialisées, notamment de type 3, disposant d'un service de réanimation néonatale. Les grossesses à haut risque sont souvent orientées très loin du domicile, avec de plus en plus de difficultés à trouver des places pour les menaces d'accouchements très prématurés. Ainsi, seulement 65 % des enfants de mois de trente-trois semaines naîtraient en maternité de type 3. En conséquences, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les actions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39683

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3610

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Fin de mandat)